

Réalités et imaginaires maritimes dans l'océan Indien

Notre revue numérique est fille de l'océan. Ancrée à l'Université de La Réunion, elle se propose de tirer parti de la position singulière de l'insularité en ouvrant une lecture tous azimuts de la mer.

L'immense espace maritime, tantôt invitation au voyage, tantôt repoussoir, tantôt nourricier, tantôt symbole de conquête, alimente l'imaginaire.

Dans l'immensité de l'océan Indien, bordée par plus d'une vingtaine d'États, riche d'une multitude d'îles, la mer met en contact des cultures et des peuples très différents.

On s'interrogera sur les relations tissées entre les sociétés riveraines établies sur le pourtour de cet espace partagé ou à l'intérieur de celui-ci pour les îles.

La diversité des possibilités et des usages fait de cette mer un espace d'attraits, de convoitises, voire de tensions. Du canal du Mozambique au liseré côtier occidental australien, des façades indiennes aux littoraux des petits espaces insulaires du sud-ouest de l'océan Indien, comment ces usages se déclinent-ils ? Quelles sont les potentialités de cette étendue maritime ?

Ce numéro des *Carnets* traitera de l'interface maritime que constitue l'océan indien en s'intéressant aux réalités et aux imaginaires. Il s'agira de regrouper des réflexions éclairant d'un jour nouveau la dimension maritime de l'océan Indien.

Il accueillera les propositions portant sur les axes déclinés ci-après afin de dépasser les problématiques traditionnelles axées sur les seules ressources et richesses marines. Les contributions peuvent couvrir les champs de la géographie, du droit, de l'histoire, de la littérature, de la linguistique et de l'économie.

En géographie, la mer est le vecteur de la circulation maritime. Les villes portuaires, et leur nébuleuse d'activités inhérentes à la mer sont les emblèmes de cette ouverture vers le grand large. Le tourisme littoral, avec la prégnance du balnéaire, est révélateur de cette ruée vers « l'or blanc », symbolisée par les trois « S » (*sea, sun and sand*). Le tourisme de croisière est une autre facette de cet attrait pour la mer, plus récent celui-là. Les activités halieutiques ne témoignent pas uniquement du rôle nourricier de la mer, mais soulèvent aussi la question de l'exploitation et de la gestion des ressources.

Le questionnement est très ouvert. Comment les activités maritimes se répartissent-elles et se déclinent-elles dans l'espace régional ? Quels en sont les enjeux à différentes échelles ? Comment les sociétés littorales s'approprient-elles leur territoire ? Quelles politiques de gestion sont appliquées et *quid* de leur efficacité ? Comment lire et interpréter les conflits autour des frontières maritimes et que traduisent-ils des rivalités de pouvoir ?

Mais les enjeux liés aux zones économiques exclusives, riches en ressources halieutiques et minières, font de cet espace un nœud des conflits stratégiques. Le colloque « Mozambique et canal du Mozambique, un espace à l'heure des opportunités et défis » l'a bien montré. Les zones de contacts opposent des populations aux intérêts divers et parfois contradictoires. Les territoires aux riches potentialités économiques et/ou les espaces stratégiques suscitent toutes les convoitises. Compétition, rivalité ou coopération et entente sont les voies possibles tour à tour suivies.

La dimension juridique prend alors toute son importance pour préciser les limites et pour les formaliser dans des cadres juridiques parfois inédits. Les juristes ont un rôle essentiel à jouer pour assister les représentants des États dans des négociations

difficiles et pour aider à penser l'océan de demain. Définissant les droits et les devoirs des États dans les espaces maritimes, le droit de la mer, dans ses composantes de droit international ou de droit national, s'efforce de s'adapter aux nouveaux enjeux maritimes, de plus en plus écologiques, et de résoudre les différents conflits, notamment de délimitation de frontières, d'accès ou de droits de pêche. Cet appel à contributions invite à étudier les problématiques juridiques en lien avec le milieu marin dans la zone océan Indien, telles la piraterie, la biopiraterie, l'extension du plateau continental, l'exploration et l'exploitation des fonds océaniques, les délimitations maritimes...

Michaël Pearson dans son ouvrage devenu une référence sur l'histoire de l'océan Indien, insiste sur la perception double des étendues marines, les eaux étant à la fois un « formidable obstacle » dressé entre les sociétés et « un puissant stimulant sur le plan technologique » pour ceux qui souhaitent en tirer partie. L'historien peut encore s'interroger sur l'océan Indien et son rôle dans l'aventure des populations qui le bordent, sur les réalités anciennes, économiques et pratiques. Mais il peut aussi s'ouvrir à l'imaginaire des populations : ainsi, en Polynésie, une étude a été conduite sur les mythes et légendes liés aux récifs coralliens. De telles études seraient souhaitables pour l'océan Indien. Un champ s'offre à l'historien sur les représentations anciennes associées à cet océan. Compte tenu de la diversité des sociétés qui bordent ce dernier, il y a là un terreau fertile pour les chercheurs.

En 1992, les littéraires soulevaient la question de l'insularité, de sa thématique et de ses représentations, lors d'un colloque organisé à la Faculté des Lettres de l'université de La Réunion. Après avoir été longtemps négligé au profit de l'analyse des terres, des utopies insulaires ou des problématiques nationales et coloniales qui y sont liées, l'océan est devenu l'objet d'études tant écocritiques qu'« hydropoétiques » ou « thalassologiques » (M. Vink). On peut en prendre ainsi pour exemples les travaux que M. Samuelson a accomplis sur les littératures de l'Afrique du sud et de la côte est-africaine. L'étude des plages comme espaces liminaires, sites de croisement des imaginaires utopiques et contre-utopiques autant que de conflits économiques et écologiques (N. Poddar), l'étude des bateaux (N. Poddar, V. Bragard) ou des refondations de nouvelles cartographies et routes (E. De Loughrey...), maintenant bien documentées, ne constituent qu'une part dans ces démarches de recherche voire dans ce qui se donne pour de nouvelles « méthodes » (I. Hofmeyr).

Bien qu'en partie initiées par la pensée de E. Glissant, ces dernières sont encore peu utilisées dans le domaine de la recherche de langue française alors qu'elles apportent pourtant beaucoup aux réflexions sur la créolisation, sur les écritures diasporiques et migrantes, sur l'écriture des paysages, les problématiques coloniales, postcoloniales et décoloniales (Y. Nadarajah et A. Grydehøj), sur les connexions tant des histoires que des spatialités, des imaginaires et des intertextes.

Il pourrait être ainsi intéressant de les faire travailler sur des corpus littéraires aussi bien en français que dans les autres langues de la zone du sud-ouest de l'océan Indien pour voir en quoi elles peuvent être opératoires.

On pourra ainsi non seulement se référer aux travaux d'E. De Loughrey, I. Hofmeyr, M. Samuelson, N. Poddar, V. Bragard mais aussi se reporter aux propositions méthodologiques et théoriques de M. Cohen sur le « terraqueous globe ».

A ce titre, l'océan Indien offre un univers inépuisable aux auteurs et aux plasticiens dont les pratiques et productions pourront être étudiées dans le cadre des articles de ce troisième numéro des *Carnets de Recherches de l'océan Indien*.

Le travail sur la langue, sur les manières de parler de l'océan au sein de sociétés différentes est une autre piste permettant d'étudier le rapport à la mer de chaque

population bordière. Les représentations linguistiques de l'espace maritime et leur évolution peuvent être examinées aussi bien d'un point de vue diachronique que synchronique.

Ainsi, la spécificité des langues véhiculaires et les processus de créolisation ou de pidginisation dans cet espace maritime peuvent être analysés pour mieux cerner l'évolution et la répercussion des représentations et imaginaires linguistiques. En outre, la question des emprunts lexicaux et concepts socioculturels constitue un axe d'analyse qui permettrait de mettre en lumière les influences linguistiques entre les langues locales de l'océan Indien, mais aussi entre celles-ci et les langues venues d'ailleurs par le biais des explorations, du commerce maritime, de la colonisation, des migrations, entre autres.

Sur le plan économique enfin, la mer est susceptible de devenir un facteur important de développement et d'emploi dans certains pays et îles de la zone Océan Indien. L'« économie bleue », qui consiste à faire du littoral et de la mer des moteurs de croissance, est d'ailleurs un axe de développement stratégique mis en avant par l'Union européenne. Plus précisément, l'économie bleue désigne, dans sa définition la plus large, toutes les activités économiques liées aux océans, à la mer et aux littoraux (pêche, tourisme, extraction de matières premières, exploitation de l'énergie marine etc.). Force est de constater que bien souvent et dans de nombreux pays ou espaces insulaires, il existe des potentiels de « croissance bleue » sous-exploités, voire totalement inexploités. L'un des enjeux de ces deux prochaines décennies consistera donc, pour certains de ces pays, à placer la mer au centre de leur stratégie de développement.

Dans toutes ces approches, il sera loisible aussi de chercher le pouvoir unifiant de l'espace maritime. Existe-t-il une communauté des peuples riverains de l'océan Indien, ces derniers partagent-ils des valeurs, un passé, des intérêts qui les distinguent des autres sociétés de leurs continents respectifs ? Peut-on trouver des réalités et un imaginaire commun aux peuples liés à cette étendue marine, ou au contraire, du fait de l'immensité, les particularismes l'emportent-ils engendrant une fragmentation entre les peuples ? Autant de questions qu'il conviendra de soulever dans ce numéro.

Vos propositions d'une page sont à envoyer, **avant le 15 octobre 2018**, à cette adresse : carnets-oi@univ-reunion.fr